



La ville de Villemomble recrute

Un coordinateur politique de la ville (H/F)

Cadre d'emploi des rédacteurs

Sous la responsabilité du Directeur de Tranquillité publique, de la Sécurité et de la Politique de la ville, vous serez en charge de conduire la mise en œuvre du contrat de ville.

Missions principales (non exhaustives) :

- En collaboration avec les services de l'Établissement Public Territorial, élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer les dispositifs contractuels au titre de la politique de la ville
- Assurer la gestion administrative et budgétaire desdits dispositifs
- Être l'interlocuteur des partenaires sur l'ensemble des thématiques abordées par le contrat de ville
- Accompagner les projets de développement locaux des quartiers prioritaires, être force de proposition pour développer de
- Piloter les projets liés à la jeunesse
- Accompagner les porteurs de projets des dispositifs (CLAS, VVV...)
- Concevoir, élaborer, développer et animer ou accompagner de nouveaux projets permettant de répondre aux besoins des jeunes
- Positionner et articuler les actions menées dans le cadre communal de la politique de la ville avec la dimension intercommunale de cette compétence, en assurant la concertation nécessaire

Profil et compétences :

- Formation supérieure (bac+3) dans le domaine du développement social urbain et/ou expérience significative dans un poste similaire
- Bonne connaissance des dispositifs politiques de la ville
- Bonne connaissance du secteur de l'insertion par l'emploi
- Capacité à travailler en transversalité et à la mise en réseau des acteurs
- Qualités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Sensibilité sur le volet social
- Qualités relationnelles
- Bonne écoute et aptitude à la communication et la transmission de l'information

Recrutement par voie de mutation, détachement et éventuellement par voie contractuelle

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »